

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	50 c.
Réclames, — . . . . .	80
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction ; avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Octobre 1876.

## Chronique générale.

Des dépêches importantes ont été adres-  
sées l'avant-dernière nuit de Constantinople  
à M. Decazes, ministre des affaires étrangè-  
res, qui a envoyé aussitôt au Maréchal un  
courrier de cabinet.

On propose, dans les cercles diploma-  
tiques de Vienne, un ultimatum qui serait  
adressé à la Turquie par les puissances,  
pour devancer et prévenir celui de la Rus-  
sie.

Lorsque les choses en sont arrivées à ce  
point, les probabilités sont plus grandes  
pour la guerre que pour la paix.

C'est l'avis du comte de Carnarvon, mi-  
nistre anglais des colonies. Dans un dis-  
cours prononcé à Derby, il a déclaré, d'a-  
près une dépêche de l'Agence Maclean, que  
le maintien de la paix est maintenant assez  
douteux, parce que la Turquie ne croirait  
plus, sans doute, devoir accepter les propo-  
sitions des puissances.

Une grande guerre — a-t-il ajouté —  
pourrait être le résultat de cette situation.

Le comte de Carnarvon ne s'est pas  
trompé de beaucoup. La réponse de la Tur-  
quie qui a été communiquée aux ambassa-  
deurs est, au fond, à peu près négative. La  
Turquie se contente en effet de démontrer  
ce qu'il y a d'impraticable dans une auto-  
nomie administrative qui ne serait appliquée  
qu'à trois provinces.

Elle se propose en conséquence un plan  
de réformes dont toutes les provinces se-  
raient dotées.

Il ne s'agit donc pas d'une réponse à pro-  
prement parler, mais d'un contre-projet.

On signale en Grèce, dans les provinces,  
des meetings contre la Turquie.

Le général Kamaroff est parti le 3 au  
matin pour Livadia, chargé de la réponse  
de l'empereur François-Joseph à l'empereur  
de Russie.

L'Autriche persisterait, assure-t-on, à  
vouloir ne coopérer à l'occupation des pro-  
vinces turques que munie d'un mandat de  
toutes les puissances garantes.

### L'OCCUPATION AUSTRO-RUSSE.

On croit que la lettre adressée par le tsar  
à l'empereur François-Joseph propose l'oc-  
cupation de l'Herzégovine et de la Bosnie  
par les troupes autrichiennes et celle de la  
Bulgarie par les troupes russes. Nous di-  
sons que tel est le sens présumé de cette let-  
tre, car elle n'est pas connue officiellement.  
Toutefois, ce qui permet de juger que le  
commentaire peut n'être point inexact, les  
bruits d'une double occupation austro-  
russe coïncident justement avec la commu-  
nication directe du général Soumakaroff.

Le département du Doubs élira un sénat-  
eur en remplacement de M. Monot-Arbilleur  
le 19 novembre.

Nous avons annoncé que le gouverne-  
ment devait être interpellé à la rentrée des  
Chambres au sujet du maintien dans leurs  
fonctions de tous les commandants de corps  
d'armée. Tout le monde a dû croire avec  
nous que cette interpellation partirait des  
banes élevés de l'extrême gauche où siège la  
République intransigeante.

C'était une erreur ! c'est le centre gauche,  
par l'organe de M. Devoucoux, l'un de ses  
vice-présidents, qui se propose de porter  
cette pointe à M. le général Berthaut. Ces il-  
lustres soutiens de la République honnête  
et modérée ne s'en tiendront pas à cette sim-  
ple estocade ; il y aura aussi, c'est le Cour-

rier de France qui nous l'apprend, « une in-  
terpellation spéciale pour le général Ducrot,  
à l'occasion de ses excentricités cléricales et  
légitimo-bonapartistes, au cours de ses ma-  
nœuvres du 8<sup>e</sup> corps d'armée placé sous son  
commandement. »

Le résultat de cette double interpellation  
devant la Chambre nous inquiète peu ; mais  
ce qui est fait pour exciter les alarmes des  
honnêtes gens, ce sont les tendances qu'elle  
révèle du côté du centre gauche, qui nous  
conduit aux abîmes par des chemins dé-  
tournés plus sûrement que les démagogues  
qui veulent nous y entraîner par la grande  
route.

On a ceux-ci en suspicion ; les sols, qui,  
depuis Adam, sont en majorité, suivent  
sans méfiance les hommes masqués du cen-  
tre gauche. C'est ce qui fait le sujet de nos  
alarmes.

La Chambre des députés n'aura pas à re-  
nouveler son bureau le 30 octobre. La loi  
organique du 16 juillet 1875 porte que « les  
bureaux des deux Chambres sont élus pour  
la durée de la session ordinaire et pour celle  
de toute session extraordinaire qui aurait  
lieu avant la session ordinaire de l'année  
suivante. »

Une grande inquiétude règne dans le  
monde politique et financier au sujet des  
affaires d'Orient. On craint toujours de gra-  
ves complications.

M. le général Le Flô, notre ambassadeur  
à Saint-Petersbourg, en congé depuis près  
de deux mois dans un instant si inopportun,  
vient d'être officiellement invité à regagner  
son poste diplomatique.

M. Barni a annoncé qu'il préparait, avec  
quelques-uns de ses collègues à la Chambre,  
un projet de loi destiné à modifier la com-  
position actuelle des conseils de l'instruc-

tion publique pour en exclure complètement  
les évêques.

Nous apprenons qu'une enquête est ou-  
verte pour connaître de quelle manière la  
circulaire de M. le général Berthaut, qui  
devait rester confidentielle, a été livrée à la  
publicité.

M. le ministre des finances vient d'adres-  
ser aux préfets une circulaire dans laquelle,  
après avoir rappelé le décret du 25 mars  
1852, concédant à l'autorité préfectorale la  
faculté de prononcer pour « torts politiques »  
la suspension des titulaires de débits de ta-  
bac de deuxième classe, il retire cette faculté  
aux préfets et décide que les directeurs des  
contributions indirectes, agissant sous le  
contrôle du ministère des finances, auront  
seuls le droit de suspendre lesdits titulaires  
de leurs fonctions.

### ACHAT DE CONSCIENCES.

On lit dans le Figaro :

Nous ne nous prononçons pas, nous lais-  
sons à nos lecteurs le soin de juger, par  
l'exemple suivant, de la façon dont s'exer-  
ce la charité libre-penseuse.... quand elle  
s'exerce !

Il suffit, pour comprendre notre indi-  
gnation, de la lecture des deux lettres sui-  
vantes, adressées à M. Cernuschi, l'ex-co-  
directeur du *Sicile* ; il s'agit du service funè-  
bre de M. Lizabe Ruffoni, ancien député ita-  
lien, dont on a annoncé la mort il y a quel-  
ques jours.

Voici la première lettre de M<sup>me</sup> veuve Li-  
zabe Ruffoni à M. Cernuschi :

« Paris, 27 septembre.

« Monsieur Cernuschi,

« J'ai la douleur de vous annoncer la  
mort de mon bien regretté mari, qui était de  
vos amis.

« Il est mort pauvre, me laissant dans le

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### DIRE ET FAIRE.

(Suite.)

Il ne s'endormit que fort tard, et se vit en rêve  
à la cour du grand-duc de Bade, la poitrine cou-  
verte de croix et de cordons.

Lorsqu'il se réveilla, le jour était déjà avancé.

Il allait se lever à la hâte, lorsqu'il se rappela  
qu'un homme comme il faut ne pouvait s'habiller  
seul. Il sonna le valet de chambre, qui arriva sur-  
le-champ, et commença sa toilette selon toutes  
les règles d'un certain monde.

Bardanou, qui ne voulait point paraître les igno-  
rer, se laissa faire patiemment : seulement, quand  
on en vint à la coiffure, le souvenir de son art  
l'emporta, et arrachant le peigne aux mains du  
valet tudesque, il lui donna une leçon pratique sur  
la disposition des faces et l'implantation du toupet.

Enfin, complètement habillé, il descendit au  
jardin, où il aperçut madame de Randoux, qui

revenait déjà d'une promenade matinale dans la  
prairie.

La jeune veuve portait un élégant négligé, et  
était coiffée d'un chapeau de la forêt Noire, dont  
les larges bords flottaient jusque sur ses épaules.

Les pieds humides de rosée, et tenant à la main  
un petit bouquet de fleurs des champs, elle s'avan-  
çait le long des charmillles en chantant, à demi-  
voix, une vieille mélodie de la Souabe.

La course avait animé son teint, et la gaieté du  
matin semblait respirer dans tout son être.

Bardanou courut la saluer, et lui baisa les mains,  
comme il avait vu faire au théâtre.

La jolie veuve accepta son bras sans façon, et lui  
raconta son excursion à la lisière du taillis.

Bien qu'elle eût presque toujours habité les gran-  
des villes de l'Allemagne, madame de Randoux  
aimait la campagne, et spécialement Rovembourg,  
où elle avait été élevée : aussi ne pouvait-elle se  
consoler de ce que son oncle, avant de mourir, eût  
consenti à mettre en loterie une propriété qui jus-  
qu'alors n'était point sortie de leur famille.

Les deux cent mille florins dont cette spécula-  
tion avait accru son héritage étaient loin de lui  
paraître un dédommagement suffisant : elle y eût  
volontiers ajouté vingt mille florins de sa propre  
fortune pour rentrer en possession de Rovembourg  
et de ses dépendances.

Bardanou comprit que c'était une proposition

indirecte qu'on lui adressait ; mais il avait lui-  
même pris trop de goût au rôle de châtelain pour  
vouloir l'échanger contre une somme d'argent.

Il répondit en souriant à madame de Randoux  
que, bien qu'il eût changé de propriétaire, le châ-  
teau de Rovembourg n'en était pas moins tout en-  
tier à sa discrétion, et qu'elle pouvait en disposer  
aussi librement que par le passé.

La veuve fit un signe d'impatience gracieuse.

— Allons, vous refusez de me comprendre, dit-  
elle en souriant ; vous voulez que je sois reçue par  
vous à Rovembourg, tandis que c'est moi qui dé-  
sirerais vous y recevoir.

— Qu'importe, pourvu que vous y soyez chez  
vous, fit observer galamment le Provençal.

— Chez moi ? reprit gaiement madame de Ran-  
doux ; vous seriez bien attrapé si je vous prenais  
au mot.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'une étrangère gêne toujours dans un  
jeune ménage.

Et comme Bardanou fit un mouvement :

— Ah ! pardon, ajouta-t-elle ; c'est peut-être en-  
core un secret ; mais mademoiselle Nicette a été  
la première à se trahir.

— Mon Dieu ! interrompit le perruquier embar-  
rassé, ce n'est encore qu'un projet...

— Que rien ne vous empêche maintenant de réa-  
liser.

— Il est vrai.

— Et que mademoiselle Nicette vous rappellerait  
au besoin, je suppose, car elle trouverait difficile-  
ment à vous remplacer, monsieur de Bardanou.

Le perruquier s'inclina en rougissant de joie ;  
c'était la première fois que l'on ajoutait à son nom  
cette particule glorieuse.

Madame de Randoux lui parut dans ce moment  
resplendissante de beauté.

— Quoi qu'il en soit, reprit-elle, me voilà dépos-  
sédée sans espérance de revenir jamais dans mon  
cher Rovembourg ; et cependant Dieu sait ce que  
j'aurais fait pour cela ! Si je vous avouais, par  
exemple, que j'ai failli acheter ce château au prix  
de tout mon avenir, que diriez-vous, monsieur de  
Bardanou ?

Le Provençal eut un second éblouissement de  
vanité, et ne put que balbutier quelques mots en-  
tre-coupés.

— Oui, reprit la veuve, comme si elle eût ré-  
pondu à son interlocuteur, au prix de mon avenir !  
Vous avez vu le baron de Robach, qui est arrivé ici  
un peu avant vous ?

Bardanou répondit affirmativement.

— Eh bien, c'est un ancien ami de notre famille  
qui m'a toujours été fort attaché, et que mon ma-  
riage avec M. de Randoux avait même paru contrarier.  
Depuis mon veuvage, il m'a rendu beaucoup  
de services et m'a fait offrir sa main plusieurs fois ;

dénûment et dans l'impossibilité de subir les frais d'un enterrement convenable.

» Venez à mon aide, monsieur, en souvenir de cet homme de bien qui vous aimait et vous estimait.

» J'attends votre réponse avec confiance, et je vous prie de vouloir bien agréer mes sentiments de reconnaissance anticipée.

» Veuve LIZABE RUFFONI. »

A une lettre aussi triste, aussi touchante, que pensez-vous que M. Cernuschi a répondu ? Il a fait dire à la veuve par son secrétaire qu'il se chargeait de tout, à la condition qu'on laissât enterrer civilement le défunt !

Voici la réponse faite par M<sup>me</sup> veuve Ruffoni :

« Monsieur Cernuschi,

» Mercredi, en apportant moi-même à votre hôtel ma lettre contenant la fatale nouvelle, vous avez eu la bonté de me faire dire par votre secrétaire que vous vouliez bien vous charger de l'enterrement de mon pauvre mari, si je consentais à le laisser enterrer civilement.

» J'ai demandé à réfléchir, et en rentrant chez moi j'ai appris que mon excellent maître d'hôtel avait eu l'obligeance de s'occuper des apprêts funèbres et d'en avancer les fonds, alors je vous écris dans ce sens.

» Maintenant, tout est fini : le cher homme a été emporté avant-hier par le convoi du pauvre, bien préférable au plus riche appareil acheté au prix du devoir et de la conscience.

» Agréez, monsieur, et quand même, la nouvelle assurance de mes sentiments distingués.

» Veuve LIZABE RUFFONI. »

Certes, personne n'est forcé de faire enterrer même son meilleur ami ; on peut n'être pas assez riche pour payer les frais d'un corbillard, etc., mais poser des conditions à une veuve pour donner la sépulture au cadavre de son mari, voilà ce qui dépasse tout ce qu'on peut prévoir et qui cependant s'est fait en 1876 au nom de l'égalité et de la fraternité !

Notez que le parti qui commet de telles actions parle de l'intolérance des autres !

## LE CONGRÈS OUVRIER.

### Première séance.

Lundi soir s'est tenue, en la salle des Ecoles, 3, rue d'Arras, à Paris, la première séance du Congrès ouvrier.

Plus de trois cent cinquante délégués, appartenant à tous les corps de métiers, étaient là, munis des pouvoirs de leurs chambres syndicales ou de leurs corporations. Quarante-vingt-dix-neuf représentent la capitale et deux cent cinquante-trois la province.

Nous devons malheureusement constater que la première séance n'a pas été féconde en résultats. Trois longues heures se sont

passées en discussions stériles et souvent oiseuses sur des questions de règlement, de motions d'ordre, de réclamations personnelles qui n'ont finissaient pas et qu'on aurait pu facilement éviter si l'on avait adopté un règlement définitif dans les réunions préparatoires. Nous devons ajouter que la décision prise par le Congrès de renouveler chaque jour le bureau doit faire perdre nécessairement un temps précieux et risque fort de faire dégénérer le Congrès en club, où la vanité des compétitions prendra bien souvent la place des intérêts ouvriers.

C'est M. Chabert qui a été élu président contre MM. Guérin et Vernet. M. Chabert, qui s'intitule ouvrier de nous ne savons quelle industrie, mais qui n'est plus, en somme, qu'un ouvrier de la pensée et de la parole, puisqu'il se console de ses échecs électoraux en écrivant dans la Tribune et en présidant, partout où il le peut, les réunions ouvrières, revient du Havre, où il a prononcé un discours sur la métallurgie. C'est un homme maigre et sec, à barbiche grisonnante ; il abuse de la connaissance qu'il a acquise des usages parlementaires par la fréquentation de ses amis politiques pour embarrasser trop souvent les véritables délégués des corporations ouvrières qui, la plupart du temps, n'y entendent pas grand-chose.

L'un d'entre eux, M. Berthaut, croyons-nous, s'est même plaint assez vivement de cette pression, et M. Hardy n'a cessé de protester contre l'omnipotence présidentielle.

Les secrétaires étaient MM. Guillou et Dupire, et la citoyenne M<sup>me</sup> André, un peu mère, disent les uns, mais ornée d'un chapeau fort coquet.

Après une longue discussion, le Congrès a ensuite adopté, comme règle de ses travaux, le programme suivant, proposé et développé par M. Nicaise, délégué de la chambre syndicale des ouvriers serruriers :

- 1° Division du Congrès en autant de sections qu'il y a de questions à traiter ;
- 2° Chaque orateur inscrit pour parler sur une question fait partie de droit de la section où cette question doit être discutée ;
- 3° Les orateurs se groupent dans chaque section par similitude de conviction ;
- 4° Après examen et discussion des questions, les orateurs de même conviction désignent l'un d'entre eux pour porter la parole au Congrès.

Les temps de parole dont les orateurs disposaient seront additionnés au profit de celui qu'ils ont désigné pour parler en leur nom.

Enfin, le Congrès a décidé que chacune des sections se réunirait tous les jours de cinq à sept heures du soir, et que, à huit heures, s'ouvrirait quotidiennement une séance publique, dans laquelle les grandes questions qui font l'objet des travaux seront tour à tour discutées.

- Ces questions sont les suivantes :
- 1° Le travail des femmes ;
  - 2° Les chambres syndicales ;
  - 3° Les conseils de prud'hommes ;
  - 4° L'apprentissage et l'enseignement professionnel ;

5° La représentation directe du prolétariat au Parlement ;

6° Les associations coopératives de production, de consommation et de crédit ;

7° Les caisses de retraite, d'assurances et des invalides du travail ;

8° Les associations agricoles et l'utilité des rapports entre les travailleurs agricoles et industriels.

La séance s'est terminée par la motion du citoyen Boutin.

Il demande que l'on procède à l'élection des douze citoyens qui doivent se joindre aux onze membres de la commission. Voici les noms des citoyens élus : Habay, des cordonniers ; Amat, des tisseurs de Lyon ; Thévenet, des mécaniciens de Lyon ; Barron, des employés de Paris ; Charles Bonne, de Roubaix ; Verani, de Nice ; Castaing, de Bordeaux ; Valière, de Limoges ; Pessey, de Besançon ; Relave, de Saint-Chamond ; Normandin, Siorat.

Là-dessus, la séance est levée et on se dit au revoir.

Disons, pour clore ce petit compte rendu, que nous avons emporté de cette séance beaucoup plus de tristesse que de gaieté. Les différents ouvriers que nous avons vus à la tribune nous ont inspiré de graves réflexions. Les voilà discutant avec la candeur la plus achevée les grosses questions qui ont fait pâlir les plus beaux génies de l'humanité. Ils veulent des réformes, et ils sont incapables de trouver ces réformes. Ils vont obstinément à la recherche d'un inconnu dont leurs maîtres, les bourgeois, comme ils disent, sauront toujours se faire les dieux.

Ce sont des instruments, et, tout en s'en rendant vaguement compte, ils continuent à s'agiter à l'aveuglette. Pauvres ouvriers ! il n'y a de maître pour vous que le charpentier de Nazareth. Vous le reconnaîtrez un jour, bons bourgeois, quand la grosse question entre vous et les ouvriers se règlera. Nous rirons bien de la figure de beaucoup de bourgeois, vienne ce jour !

Voilà la solution pratique à laquelle on n'arrivera point sans grabuge. Autrement, il n'y a rien. Les ouvriers pensent-ils empêcher que M. Menier, par exemple, un de leurs oracles du jour, ait une usine où il fabriquera toujours du chocolat en assez belles conditions pour se faire des rentes et acheter des châteaux ? Or, s'il a une usine, il faut qu'il ait des ouvriers. Tout le monde ne peut pas être M. Menier et son ouvrier tout ensemble. Et j'ose prédire à nos ouvriers que le jour où il n'y aura plus au monde que des bourgeois républicains et libres-penseurs et des ouvriers, les temps seront durs pour les ouvriers. Qui vivra verra.

La séance s'est au reste fort pacifiquement terminée ; cela a un peu manqué de citoyennes ; mais on voyait leurs têtes agitées derrière le nuage présidentiel. Cette fois le sexe fort a gardé la parole tout le temps, et nous pensons bien que les citoyennes se rattraperont.

## Nouvelles militaires.

Le renvoi de la classe de 1874 est définitivement fixé au 10 novembre prochain.

Si l'on en croit les bruits qui circulent dans les hautes sphères de l'armée, il serait question de modifier très-prochainement la loi sur le volontariat d'un an, qui ne donnerait pas les résultats qui en étaient attendus, de l'avis même de presque tous les chefs de corps.

Le ministre de la guerre est à la veille de prendre une décision qui va rendre obligatoire, pour tous les officiers et sous-officiers de l'armée de terre, l'étude de l'allemand.

M. le général Berthaut, qui devait s'absenter durant quelques jours pour aller visiter les travaux de fortifications de différentes places de guerre, a ajourné son projet de voyage à plus tard.

## Chronique locale et de l'Ouest.

La nouvelle troupe d'opéra du Grand-Théâtre d'Angers, dirigée par M. Chavannes, ouvrira la saison théâtrale lundi prochain à Saumur.

Cette représentation se composera de la Dame blanche et des Noces de Jeannette. On ne pouvait désirer un plus brillant spectacle de début.

### L'INVASION DU PHYLLOXERA.

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire : Le doute n'est plus permis ; l'insecte destructeur de la vigne a envahi plusieurs vignobles situés sur la rive gauche de la Loire aux environs d'Orléans. Quinze lieues, vingt lieues tout au plus séparent la limite orientale de notre département des vignobles attaqués.

Or, la marche du phylloxera est rapide ; lorsqu'un foyer d'infection existe, il s'étend comme une tache d'huile. Dans le Midi, il existe des départements, le Vaucluse et le Gard par exemple, qui ont été presque entièrement envahis en moins de quatre années. Les Charentes, faiblement atteintes sur quelques points isolés, sont aujourd'hui entièrement ravagées.

Mais indépendamment de l'extension graduelle des foyers d'infection, le phylloxera présente une autre particularité. Les foyers d'infection existants se multiplient en quelque sorte en envoyant, selon l'expression d'un savant, des colonies d'avant-garde jetées à des distances de plusieurs lieues au-delà des centres développés l'année précédente. Ce phénomène est dû à des colonies de phylloxera ailées que le vent emporte et dissémine loin des lieux où ils sont nés. C'est-à-dire par exemple qu'un vent d'Est pourrait amener une colonie d'insectes d'Orléans à Beaugency, puis à Blois, à Orléans, chez nous enfin. — Et alors le mal serait consommé, la Touraine verrait envahir successivement ses vignobles qui constituent sa richesse principale.

Cette effrayante perspective est faite pour attirer la plus sérieuse attention. Jusqu'à présent, aucun remède sûrement efficace n'a été trouvé ; le phylloxera résiste à tous les agents destructeurs employés contre lui ; en d'autres termes, les moyens curatifs sont défaut.

En revanche, il existe des moyens préventifs ; c'est ainsi que l'année dernière, sur la demande de la Société d'agriculture justement inquiète, l'administration préfectorale d'Indre-et-Loire avait défendu, par un arrêté, l'introduction des cépages étrangers au département. Cette défense s'explique aisément ; il est presque démontré que le phylloxera a été importé d'Amérique, où il existe à l'état endémique, sur des cépages introduits en France. On comprend d'ailleurs aisément que les racines des plants, leurs aisselles que les racines des plants, leurs œufs imperceptibles de phylloxera, ont été ainsi introduit dans l'Orléanais, sur des plants venant de la Bourgogne, des Charentes, du Bordelais et de la Provence.

C'est pourquoi l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire défendant l'introduction des cépages étrangers a été accueilli favorablement

mais ma liberté me souriait ; je m'effrayais d'une union nouvelle, et j'avais toujours refusé. Enfin, lors de la mise en loterie du château de Rovembourg, il fut témoin de ma peine, et me proposa, en riant, de l'épouser s'il gagnait le château. Je le lui promis, et il prit pour cinquante mille florins de billets. Jusqu'au tirage, j'ai craint qu'il ne gagnât, et aujourd'hui je suis désolée que Rovembourg soit allé à un autre. Près de quitter ce beau domaine, je trouve que ce n'eût point été l'acheter trop cher par le don de ma main.

Une pensée traversa, comme une flèche, l'esprit de Bardanou. Il regarda madame de Randoux, qui mordillait en souriant son bouquet de fleurs sauvages ; elle lui parut charmante.

Il pensa en même temps qu'elle possédait une fortune double de la valeur du domaine de Rovembourg, et qu'elle appartenait à la meilleure noblesse du duché.

Toutes ces idées l'assaillirent à la fois et l'étourdirent. La veuve parut prendre le change sur son silence.

— Vous me trouvez bien folle, je parie, dit-elle.

— Nullement, répliqua Bardanou, qui fit un effort pour s'enhardir ; je trouve seulement votre confiance dangereuse.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'elle peut donner de singulières tentations au propriétaire actuel de Rovembourg.

— Que voulez-vous dire, monsieur de Bardanou ? je ne vous comprends pas, dit madame de Randoux avec un embarras qui protestait contre cette affirmation.

— Je veux dire, reprit le perruquier enhardi, que la convention faite à tout hasard avec le baron pourrait l'être plus sûrement avec celui qui a gagné le château.

— Avec vous ?

— Puisque Rovembourg a tant de charmes pour madame de Randoux, elle se résignerait peut-être, pour y rester, à agréer la recherche du nouveau propriétaire.

— Allons, c'est une plaisanterie, dit la veuve, en riant avec contrainte.

— Une plaisanterie si ma proposition offense madame de Randoux, reprit vivement le Provençal ; une chose sérieuse si elle l'accueille sans colère.

— Mais vous n'y songez pas, monsieur de Bardanou ! N'avez-vous point des engagements antérieurs avec mademoiselle Nicette ?

— Aucun, madame. Tout s'est borné à de vagues projets.

— Cependant, si cette enfant a conçu des espérances...

— La raison l'y fera renoncer ; Nicette doit comprendre qu'une nouvelle position impose de nouvelles obligations envers les autres et envers soi-

même.

— Je crains qu'elle n'ait pour cela assez de philosophie, objecta la veuve ironiquement.

— Je nie charge de tout ! s'écria le Provençal. Voici le baron ; ne lui dites rien : dans une heure, j'aurai parlé à Nicette, et tout sera arrangé.

Il entra en effet au château pour chercher la filleule du maître de poste.

La conversation qu'il venait d'avoir avec madame de Randoux lui avait porté le dernier coup ; il voyait, en un instant, sa fortune triplée, sa position établie : c'était un second billet gagné à la loterie.

Il ne pouvait laisser échapper sans folie une pareille occasion. En réalité, d'ailleurs, aucun lien n'existait entre lui et Nicette. Il n'avait fait ni exigé aucune promesse.

Obligés d'ajourner leur union, tous deux s'en étaient tenus à un de ces conventions tacites qui ne nous engagent qu'envers notre propre cœur : aussi ne se crut-il tenu à aucune justification.

Mettant en oubli tout le passé, il parla à Nicette comme à une protégée dont on veut assurer le bonheur ; il ne voulait pas être seul à profiter de l'heureux hasard qui l'avait enrichi ; il était décidé à la doter généreusement, et à assurer l'avenir de celui qu'elle choisirait.

(La fin au prochain numéro.)

par l'opinion publique. Mais a-t-il été complètement observé? a-t-on veillé suffisamment sur les imprudents qui se moquaient d'un danger « trop éloigné, disaient-ils, pour atteindre jamais notre département? » D'ailleurs, si nos souvenirs sont exacts, les départements limitrophes n'étaient pas compris dans la prohibition; il était permis d'introduire les plans qui en provenaient. Dans tous les cas, si la prohibition existait, ce que nous ne croyons pas, la tolérance était grande, et chacun sait que, dans les communes limitrophes principalement, personnes ne se gênait pour introduire des plans venant des départements voisins.

Aujourd'hui, en présence d'un danger imminent, il faut croire que les propriétaires intéressés comprendront qu'ils doivent prendre les plus grandes précautions. Mais cela n'empêche pas qu'il serait bon aussi de voir l'administration préfectorale renouveler l'arrêté pris l'année dernière, l'étendre aux départements limitrophes et donner des ordres pour que les prescriptions en soient strictement exécutées.

D'autre part, la Société d'agriculture qui, jusqu'à présent, n'a rien négligé pour la protection de nos vignobles, ne pouvait-elle pas solliciter du ministre compétent l'application de mesures préventives, provoquer, par exemple, l'arrachage et la destruction des ceps atteints dans les vignobles orléanais? Peut-être, lorsque le mal est encore localisé sur des espaces restreints, serait-il possible de l'arrêter! Il est bien évident que dans quelques mois il sera trop tard! C'est demain qu'il importe d'agir, si l'on veut avoir quelques espérances de succès.

Angers. — On lit dans le *Patriote*:

Nous venons de voir M. Manceau, la principale victime de l'agression nocturne de dimanche.

M. Manceau est aujourd'hui levé; il garde encore la chambre, mais est complètement hors de danger. Une blessure le fait assez cruellement souffrir: c'est celle qui lui a été portée au-dessus du cœur et qui est profonde de cinq centimètres.

Les renseignements que nous avons donnés hier avaient été puisés aux meilleures sources et nous ont été confirmés par la victime. Toutefois, M. Manceau nous a déclaré qu'il n'avait eu aucune espèce d'altercation ni même de discussion au café de Strasbourg avec ses agresseurs.

Pour lui, l'attaque dont il a été l'objet avait le vol pour unique mobile.

M. Manceau a en effet tiré de sa poche, au café de Strasbourg, un billet de 100 fr. pour régler la consommation. Mais se rappelant qu'il lui restait de la menue monnaie, il remplaça le billet dans son porte-monnaie, paya et sortit.

Quelques minutes après, à 25 mètres du café et en face de l'hôtel de la Croix-Dorée, il était assailli par deux ou trois individus dont l'un lui porta un violent coup de couteau; il tomba à terre et ses agresseurs s'acharnèrent après lui, l'un continuant à le frapper, pendant que l'autre cherchait à lui enlever sa montre.

C'est alors que M. Riolland arriva et reçut un coup de couteau en voulant défendre son camarade.

A leurs cris arrivèrent deux ouvriers chapeliers, et non pas charpentiers, d'après M. Manceau, qui, après une lutte violente, arrêterent l'un des agresseurs dans la rue du Quai-Royal et le conduisirent au poste.

L'agresseur du nommé Morin, Alexandre, serrurier, frappé lundi soir d'un coup de couteau, place Cupif, est entre les mains de la justice. Il s'appelle Victor Chevalier.

Grand-Théâtre d'Angers. — M<sup>me</sup> Barwolf a été l'héroïne de la soirée de mardi.

Entrées, applaudissements répétés, triomphe éclatant au scrutin, rien n'a manqué à son succès.

C'est que notre chanteuse nous a montré toute la vigueur et toute la souplesse de son talent. C'est que celle que nous avons connue dramatique et éplorée dans les *Mousquetaires* et dans *Lucie* était devenue une cantinière pleine de cranerie et de désinvolture. C'est enfin que, si l'on avait pu peut-être désirer une voix plus vibrante et plus éclatante pour chanter les refrains militaires et entraînants de la *Fille du Régiment*, on ne pouvait demander qu'ils fussent enlevés avec plus de brio et d'énergie.

Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Volants,	113
Pour M <sup>me</sup> Barwolf,	111
Pour M. Simon,	104

M. Simon, qui faisait déjà partie de notre troupe l'année dernière, tient le double emploi de laquette et de premier comique marqué.

La presque unanimité des suffrages remportés par M<sup>me</sup> Barwolf prouve combien nos concitoyens ont su apprécier son beau talent. Nos sincères félicitations à cette excellente artiste. Elle est nôtre, aujourd'hui. Nous la saluons comme telle. (*Patriote*.)

Tours. — Mardi soir, vers les 8 heures, la nommée Pauline A..., lingère, 20 ans 1/2, a jeté une certaine quantité d'acide sulfurique sur la figure de son amant, Auguste P..., âgé de 23 ans. Cette fille avait eu de ce jeune homme une enfant, qui est aujourd'hui âgée de 2 ans, et elle se trouve encore enceinte de 6 mois. Se voyant à peu près délaissée et dans la misère, elle a profité de la présence de ce dernier chez elle pour accomplir l'acte de vengeance dont il est parlé plus haut et qu'elle avait sans doute prémédité.

P... a été fortement brûlé à la figure, au cou, à la poitrine et aux bras; les yeux n'ont pas été atteints.

Il a dû être transporté chez ses parents. Procès-verbal a été dressé par la police après enquête. (*Indépendant d'Indre-et-Loire*.)

Loches. — On vient de trouver au Grand-Pressigny une médaille de Galéas Sforce, duc de Milan.

Cet homme, couvert de crimes et du mépris de l'Europe, a été enfermé pendant dix ans au château de Loches. Il a dessiné sur les murs de son cachot, sur la cheminée, son portrait et les versets de la sainte Bible.

Il a joué un grand rôle dans les guerres de la Haute-Italie, au XV<sup>e</sup> siècle; il a trahi la France, fait trancher la tête à son secrétaire Celus Simoneta, et empoisonner un de ses neveux; l'autre fut obligé de se réfugier à la cour de Louis XII.

Galéas fut livré à Louis XII par les Suisses en 1502.

Si la ville de Loches avait un musée, on lui aurait offert cette médaille.

La face représente Galéas Sforce, le buste couvert d'une cuirasse; le point secret de la monnaie se trouve derrière la tête. — Autour on lit: GALEAZ. M. SF. VICELOS DUX MIL.

Le revers porte un casque; sur le cimier, un dragon la bouche ouverte, tenant un homme, la visière rabattue. Sur le casque, une couronne de duc. Au-dessous, un serpent ployé en double S. Hors de l'écu, une plante ou deux sceaux sont attachés. De l'autre côté, la même plante et les mêmes emblèmes. Autour on lit: CO. AG. JANVE. D. PP. NGLLE. 03.

Nous tenons à la disposition des connaisseurs, dit le *Lochois*, une reproduction photographique de cette médaille. Nous leur offrons les colonnes de notre journal, afin de nous signaler les médailles qui auraient de la ressemblance avec la nôtre.

Poitiers. — Le marché du Pilon est depuis hier matin fort bien approvisionné de vendange.

Le raisin rouge se fait 18 francs les 100 kilog., et les raisins blancs 14 francs, également les 100 kilog.

Nantes. — Un incendie s'est déclaré lundi dans la maison où Molière et sa troupe donnaient des représentations en 1648; mais il a été promptement éteint. M. Jacques Merson, fils du rédacteur en chef de l'*Union bretonne*, a été légèrement blessé en travaillant au sauvetage.

Un M. Grillemens, astronome belge, fort renommé en Brabant, nous promet pour la seconde quinzaine d'octobre des tempêtes épouvantables. Le vent, nous dit-il, fera de tels ravages que les carreaux des maisons voleront menus comme le sable du Sahara quand souffle le simoun.

Vitriers, à vos pièces! Préparez-vous, la besogne va donner.

#### LES VENDANGES.

On lit dans le *Journal de la Vigne*: Au temps pluvieux et froid de la pre-

mière quinzaine de septembre a succédé une température chaude et des plus favorables à la vigne.

Sous l'influence de ce beau temps, les progrès dans la maturité des raisins ont été considérables, et l'espérance est revenue chez les propriétaires, très-impressionnés par la persistance du mauvais temps.

Tout fait donc espérer aujourd'hui que la qualité des vins 1876, sérieusement compromise il y a quinze jours, se trouve à peu près assurée si le soleil bienfaisant ne s'éclipse pas de nouveau pour faire place à des pluies qui obligeraient les vigneron à une cueillette précipitée.

Dans quelques parties du Médoc, on a commencé les vendanges la semaine dernière et, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, tout le monde est à la besogne.

Dans la Dordogne et les départements limitrophes, quelques propriétaires ont aussi commencé à vendanger l'autre semaine; dans les Charentes également, mais ce n'est que partiel, afin de mettre à part la partie la plus pourrie de leur raisin et pouvoir arriver, avec le surplus, à obtenir une qualité supérieure.

Dans le Centre et en Bourgogne, le soleil a fait faire des progrès considérables; tous nos avis sont unanimes pour constater la bonne situation des vignes.

Dans le Midi, la cueillette s'accomplit par un temps exceptionnel, et les raisins, dans ces contrées, sont arrivés à ce degré de maturité qui fait la qualité.

#### Faits divers.

Une curieuse découverte a été faite par les ouvriers qui travaillent aux fouilles de l'église du Sacré-Cœur, à la Butte-Montmartre.

A une profondeur de quatorze pieds, on a mis à jour le haut du corps d'une statue en marbre grossièrement exécutée. Quelques caractères romains inscrits sur le bas donnent à penser que ce tronçon est contemporain de Jules César.

Le tribunal militaire doit juger dans quelques jours un jeune homme, élève de l'École de Saint-Cyr, surpris en flagrant délit de vol. Ce jeune homme était sur le point d'entrer dans l'armée comme lieutenant.

Le retour du réserviste. — Un domestique en colottes courtes, mais en cheveux ras, se précipite dans le salon:

— Garde à vô! Madame la marquise est servie. En avant, arr...che!

Dialogue d'une mère et de son enfant, qui est en train de lire son journal:

— Mon enfant, pendant tes vacances, tu as lu les journaux avec bien de l'attention.

— Maman, je cherchais dans les décès si je ne trouverais pas mon maître de pension.

Dialogue d'une mère, et, cette fois, de sa petite fille:

— Mon petit frère est retourné à son collège.

— Tu parais toute consolée de son départ.

— Il m'a laissé sa pipe.

#### Dernières Nouvelles.

L'Agence Havas communique les dépêches suivantes:

« Constantinople, 3 octobre, soir.

» Dans les communications faites aux grandes puissances, la Sublime-Porte propose une constitution uniforme pour tout l'empire, par application à toutes les provinces de la Turquie d'Europe des réformes proposées par le programme du comte Andrassy.

» La base de la nouvelle constitution serait une assemblée élue, siégeant à Constantinople, et formée dans les conditions suivantes: le peuple nommerait des députés au conseil des districts (Sandshacks); celui-ci, à son tour, élirait des députés qui formeraient le conseil provincial, et enfin ce der-

nier nommerait les députés pour l'Assemblée nationale.

» La Bosnie aurait 6 députés, l'Herzégovine 4 et la Bulgarie 8. La moitié de ces députés seraient musulmans, l'autre moitié chrétiens.

» Pendant les vacances du Parlement, une commission de surveillance permanente, composée d'un nombre égal de musulmans et de chrétiens, contrôlerait les actes du gouvernement local, ainsi que les décisions du conseil national.

» En outre, toutes les branches de l'administration seraient réorganisées.

» Quant à la Serbie et au Monténégro, la Sublime-Porte ne peut accepter que le *statu quo ante bellum*.

Cette réponse aux propositions des puissances est considérée par tout le monde comme une complication des plus graves.

D'après l'Agence Mac-Lean, les journaux ministériels de Vienne regrettent le refus de la Turquie, et recommandent d'envoyer un ultimatum européen à Constantinople. En cas d'un nouveau refus de la part du sultan, l'occupation serait indispensable, la concordance entre les grandes puissances seule pourrait sauver la paix.

On télégraphie de Vienne à la *Gazette d'Augsbourg*:

« La question des garanties est devenue brûlante. L'Angleterre a confidentiellement déclaré qu'elle ne consentirait jamais à une occupation. »

L'Agence russe a communiqué aux journaux la dépêche suivante:

« St-Petersbourg, 3 octobre, soir.

» Il vient de nous être notifié de l'étranger que notre télégramme d'hier soir, 2 octobre, parti de Saint-Petersbourg sous le numéro 3,606, a été arrêté en chemin par application de l'article 7 de la convention télégraphique internationale.

» Cette dépêche annonçait le rejet des conditions de paix proposées par les puissances, rejet notifié dans une circulaire de la Porte. »

#### NOUVEAUX MASSACRES A SALONIQUE.

D'après une dépêche adressée de Bucharest, 2 octobre, au *Daily News*, le bruit court dans cette ville que M. Abbott, frère de M. Henry Abbott, sujet britannique et consul d'Allemagne à Salonique, lequel a été assassiné au mois de mai dernier, aurait été massacré avec sa famille, près de Salonique.

Pour les articles non signés: P. GODET.

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 9 octobre 1876,

Réouverture de la saison théâtrale.

#### LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boïeldieu.

#### LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de MM. Michel Carré et J. Barbier, musique de Victor Massé.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière:

M<sup>rs</sup> Michaël, métropolitain de Serbie, et ses coadjuteurs; salon de 1876: *Saint Vincent de Paul ramène des galériens à la foi*, tableau de M. J. Leconte du Nôly; lancement du vaisseau cuirassé *le Redoutable*, à Lorient; retour des réservistes, après les grandes manœuvres; conférence géographique de Bruxelles, sous la présidence du roi des Belges; entrevue de l'empereur du Maroc et du général Ouchda; village serbe incendié par les bachi-bozouks; prisonniers serbes brûlés vifs par les Turcs; miliciens serbes se rendant au camp de Deligrad; blessés serbes secourus dans les champs, près de Parakjin. — Rébus.

L'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une PRIME GRATUITE d'une valeur exceptionnelle: LE THÉÂTRE DE GEORGE SAND, comprenant quatre beaux volumes. L'administration ne disposant plus que d'un nombre limité d'exemplaires, cette importante prime ne pourra plus être délivrée que jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre prochain. — Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

**Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE**  
(septembre 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

**Texte.**

N° 36. — Les Accords matrimoniaux. — Le livre des récompenses et des peines. — De l'influence des professions sur la folie. — Noiraude. — Une enquête sous Louis XIV. — Sur le luxe et la mode. — La Justice. — Une hirondelle ne fait pas le printemps. — Episodes de la Saint-Barthélemy : l'Evêque Hennuyer.  
N° 37. — Le Gabon. — Le Jardin de M. Bar. — Faibles et méchants. — Etudes céramiques (suite). — Mes jours de fête (suite). — Le Moine Fidelis et ses voyages à travers l'isthme de Suez. — Une Fontaine à Florence.  
N° 38. — Fragment d'une lettre écrite il y a cent ans. — Le Jardin de M. Bar (suite). — La Patrie. — La Vaisselle d'argent d'un seigneur espagnol au dix-septième siècle. — Le Chanoine Schmid. — Macao. — Comment se propage la marée. — La Force. — De la mesure des distances au moyen de la vitesse du son. — Les Confréries de Charité en Normandie (fin). — Verre à boire le coup de l'étrier.  
N° 39. — La porte de l'hôtel du marquis de Dos Aguas, à Valence. — L'Art plateresque et les plateaux. — Inégalité. — Pêche à la ligne en mer (fin). — L'Amour maternel chez les chats. — Le Jardin de M. Bar (suite). — Les Contons anciens et modernes. — Une table du dix-huitième siècle.  
N° 40. — Le Retour de la pêche. — Les Fourmis moissonneuses. — Le Violon de fer et le Kaléidophone. — Les Bollandistes (fin). — La Photogra-

métrie et le pantoscope, nouveaux instruments. — Les petits Pieds des Chinoises. — Le nouvel Etalon du mètre.

**Gravures.**

N° 36. — Les Accords matrimoniaux, peinture par Henri Pille. — Poule et canards, d'après Dahl. — Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, d'après un portrait du temps appartenant à M. de la Sicotière.  
N° 37. — Un Village au Gabon, d'après une photographie communiquée par M. Villetle. — Faïences de Hannong (fabrique de Strasbourg et Haguenau), au Musée céramique de Sévres. — Vase de Niderwiller. — Fontaine de la place de l'Annunziata, par P. Tacca, à Florence.  
N° 38. — Alsace; souvenir d'autrefois: la Promenade du dimanche au village, composition et dessin de Théophile Schuler. — Le Chanoine Schmid, d'après le portrait-frontispice des *Mémoires*. — Habitations pauvres dans le port de Macao (China). — Le Coup de l'étrier, verre du seizième siècle (collection A. Jubinal).  
N° 39. — Porte de l'hôtel du marquis de Dos Aguas, à Valence, d'après une photographie de J. Laurent. — Pêche à la ligne en mer (fin). — Frère et sœur, tableau d'Edouard Girardet. — Table de travail de style Louis XV (collection de M. Double).  
N° 40. — Le retour de la pêche, peinture d'Edouard Girardet. — Le Violon de fer et le Kaléidophone (4 fig.). — Un Frontispice des *Acta sanctorum*, d'après une ancienne estampe. — Médaille de la commission du mètre, gravée par M. Chaplain (2 grav.).  
L'éditeur Calmann Lévy publie un ouvrage qui a pour titre : *La Serbie et le Monténégro*, et dont l'auteur est M. J. Reinach. Au moment où l'Europe a

les yeux fixés sur les luttes sanglantes de l'Orient, cette remarquable étude sur les pays slaves qui en sont le théâtre, sera accueillie avec un vif intérêt. La poésie, les légendes, les épopées héroïques tiennent une grande place dans ce livre. La partie historique, puisée aux meilleures sources, est traitée avec un véritable talent.

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente deux volumes d'œuvres posthumes de X. Doudan, ayant pour titre : *Mélanges et Lettres*, M. Doudan, esprit de premier ordre, a été, après 1830, le chef de cabinet de M. le duc de Broglie et est demeuré jusqu'à la fin l'ami intime du grand ministre. Sa correspondance s'ouvre un peu avant la Révolution de Juillet et ne se termine qu'après les événements de la Commune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette publication dont une remarquable introduction par M. le comte d'Haussonville et de précieuses notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury rehaussent encore la valeur littéraire.

Sous ce titre : *Vie de Napoléon*, vient de paraître chez l'éditeur Calmann-Lévy, une œuvre posthume de Stendhal (Henry Beyle). Ce livre, destiné à faire sensation, n'est pas une histoire suivie, c'est une étude toute nouvelle, à la fois sérieuse et piquante, sur le premier des Bonaparte. Il y a du Tacite et du Montaigne dans cette analyse fine et profonde; mais on y trouve aussi l'originalité d'esprit et le style qui distinguent l'auteur de la *Chartreuse de Parme*.

**Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.**

**LES FRÈRES MAHON** médecins spécialistes  
« obtiennent mille guérisons par an. »  
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc.  
le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Anjou, le même jour les malades particuliers à l'hôpital d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'été, à partir du 20 juin.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 30 — —		4 — 30 — —	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 30 — —	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 20 — —		11 — 18 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE 1876.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 % jouissance décembre.	71 05	»	05	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	745	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	880	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	101 23	»	75	Crédit Mobilier.	190	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	570	»	»
5 % jouiss. novembre.	103 70	»	20	Crédit Foncier d'Autriche.	485	»	»	Société autrichienne, j. janv.	577 50	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	491 23	»	2 50	Charentes, 400 fr. p. j. août.	413 75	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dep. de la Seine, emprunt 1857.	927 50	»	2 50	Est, jouissance nov.	635	»	»	Orléans.	330	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	485	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1005	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	347	»	»
— 1865, 4 %.	502 50	»	»	Midi, jouissance juillet.	755	»	»	Est.	328	»	»
— 1869, 3 %.	380	»	»	Nord, jouissance juillet.	1265	»	»	Nord.	335	»	»
— 1871, 3 %.	371 93	»	1 25	Orléans, jouissance octobre.	1070	»	»	Ouest.	320	»	»
— 1875, 4 %.	488 75	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	690	»	»	Midi.	328	»	»
Banque de France, j. juillet.	3670	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes.	307 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	690	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1370	»	»	Vendée.	278 75	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	380	»	»	Société Immobilière, j. janv.	19	»	»	Canal de Suez.	525	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	330	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	507 50	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	750	»	15								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

**(Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

8 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.	
9 — 45 — —	(arrête à Angers)
1 — 37 — —	omnibus-midi.
4 — 10 — —	soir.
7 — 17 — —	express-omnibus.
10 — 37 — —	omnibus-midi.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 20 minutes du matin, direct-midi.	
8 — 30 — —	omnibus.
9 — 41 — —	express.
12 — 38 — —	soir, omnibus-midi.
4 — 44 — —	omnibus-midi.
10 — 28 — —	express-omnibus.

Le train d'Angers, qui arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

**A VENDRE**

DE SUITE, En bloc ou par lots, UN PRÉ

D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bâtie une charmante maison avec ses communs, et deux jardins; le tout affermé 1,800 francs. S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JUETTE, qui se trouveront tous les samedis et dimanches à l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente et dépositaire des titres de propriété.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS**

Provenant de l'Ecole de cavalerie.

Le samedi 14 octobre 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à la vente de six chevaux réformés provenant de l'Ecole de cavalerie.

Le Receveur des Domaines, (501) E. PALUSTRE.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

MAISON AVEC PETIT JARDIN Grand'Rue, 75.

S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (502)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

Rue Royale, n° 1, GRANDE CAVE, GRAND MAGASIN ET REMISE

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, a transféré son étude, 11, rue Cendrière. (489)

**LE BIEN PUBLIC**

DE PARIS. Journal quotidien, politique et littéraire. LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIeux. Informations rapides et précises. Expédié par les trains-poste du soir.

PRIMES EXCEPTIONNELLES. La Réforme économique. Le Journal des Jeunes Mères. La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS. Trois mois : 15 fr. (Six mois : 30 fr.) Un an : 60 fr. Un Numéro : 15 centimes.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS. Sur demande par lettre affranchie. Paris, Rue Coq-Héron, 5

**AVIS AU PUBLIC**

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUCZE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

**Papier et Vésicatoire d'Albespeyres** employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur. Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

**Papier et Cigares anti-asthmatiques de B<sup>n</sup> Barral.** Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du *Codez*; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine. Exiger sur chaque boîte la signature B<sup>n</sup> Barral. Prix : 3 fr.

**Cataplasmes Jouanique**, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir. Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

**Capsules Raquin**, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAÏU dans le traitement des *maladies secrètes*. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas. Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUCZE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**BENZINE COLLAS**

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Gants de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (470)

**FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poutailleurs, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles.

**MÉDECINE**

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes *Pilules purgatives et dépuratives de Cauvin* sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

- |                 |                             |           |  |                          |         |                           |                            |                             |                               |            |                   |  |                     |                          |                     |                               |                               |                |                         |   |               |                   |                                 |                               |               |            |                         |  |                   |                                |                     |             |                                 |          |                              |           |              |                                   |                    |                                 |  |                            |                   |                                 |                            |           |             |                        |   |               |             |           |                            |  |                                    |                  |                              |   |          |   |                       |                                       |                              |                   |                   |           |                    |
|-----------------|-----------------------------|-----------|--|--------------------------|---------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------|-------------------|--|---------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------|-------------------------|---|---------------|-------------------|---------------------------------|-------------------------------|---------------|------------|-------------------------|--|-------------------|--------------------------------|---------------------|-------------|---------------------------------|----------|------------------------------|-----------|--------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------------------|--|----------------------------|-------------------|---------------------------------|----------------------------|-----------|-------------|------------------------|---|---------------|-------------|-----------|----------------------------|--|------------------------------------|------------------|------------------------------|---|----------|---|-----------------------|---------------------------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|-----------|--------------------|
| Acreté du sang. | Age critique, retour d'âge. | Aigreurs. | Angine, esquinancie, mal de gorge chronique. | Apoplexie, coup de sang. | Asthme. | Bile, maladies bilieuses. | Bourdonnements d'oreilles. | Bronchite, rhume, catarrhe. | Catarrhe pulmonaire, vésical. | Cauchemar. | Clous, furoncles. | Constipations, échauffement d'intestins. | Couches (suite de). | Convalescence difficile. | Crachement de sang. | Dartres, maladies de la peau. | Débilité, faiblesse générale. | Démangeaisons. | Digestions laborieuses. | Echauffement de la poitrine, des intestins. | Engorgements. | Engourdissements. | Epilepsie, haut mal, mal caduc. | Erysipèles (disposition aux). | Etouffements. | Faiblesse. | Fièvres intermittentes. | Flatusités, vents, gaz, coliques ventreuses. | Flueurs blanches. | Foie (maladies chroniques du). | Gale (suite de la). | Gastralgie. | Glaïres, affections glaireuses. | Glandes. | Goutte, rhumatisme goutteux. | Gravelle. | Hydropisies. | Hypochondrie, spleen, mélancolie. | Hystérie, vapeurs. | Indigestions (disposition aux). | Inflammation chronique des intestins de la poitrine. | Insomnie, mauvais sommeil. | Jaunisse, icteré. | Lait répandu, maladies lactées. | Maux de tête, céphalalgie. | Migraine. | Névralgies. | Obstructions internes. | Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières. | Palpitations. | Paralysies. | Pituites. | Rachitisme, enfants noués. | Règles ou flux mensuel (retards, difficultés des). | Rhumatismes, douleurs, fraîcheurs. | Rhumes négligés. | Sciatique, goutte sciatique. | Scrofules, écrouelles, humeurs froides. | Sevrage. | Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons. | Supuration d'oreille. | Tiraillements d'estomac, débâtements. | Ulcères, plaies suppurantes. | Varices ulcérées. | Vers intestinaux. | Vertiges. | Vapeurs nerveuses. |
|-----------------|-----------------------------|-----------|--|--------------------------|---------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------|-------------------|--|---------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------|-------------------------|---|---------------|-------------------|---------------------------------|-------------------------------|---------------|------------|-------------------------|--|-------------------|--------------------------------|---------------------|-------------|---------------------------------|----------|------------------------------|-----------|--------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------------------|--|----------------------------|-------------------|---------------------------------|----------------------------|-----------|-------------|------------------------|---|---------------|-------------|-----------|----------------------------|--|------------------------------------|------------------|------------------------------|---|----------|---|-----------------------|---------------------------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|-----------|--------------------|

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr. — Dans toutes les Pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.